

INFORMATION PATIENT TRAITEMENT PAR IODE RADIOACTIVE

Votre médecin vous a prescrit un traitement par iode radioactive, afin de traiter votre pathologie thyroïdienne.

Ce traitement vous sera administré dans le **service de Médecine Nucléaire**.

Il consiste à avaler une gélule contenant de l'iode radioactive, qui permet de traiter votre pathologie (hyperthyroïdie, maladie de Basedow, nodule toxique...).

Afin d'améliorer l'absorption du médicament, il est nécessaire que vous arriviez à **JEUN DE 6 HEURES** (à adapter à votre horaire de convocation).

La captation du produit radioactif peut être altérée par les anti-thyroïdiens de synthèse : Néomercazole®, Thyrozol®, Propylex® qui devront être interrompus 7 jours avant l'examen.

Après l'administration dans le service, vous resterez 45 minutes afin de vous hydrater correctement, et de pouvoir éliminer les premières urines dans les toilettes du service (en effet, l'élimination de l'iode 131 se fait en grande partie par voie urinaire). Ainsi, si vous avez une incontinence urinaire, merci de le signaler.

Il n'y a pas d'allergie croisée avec l'iode utilisée, notamment pour les scanners injectés ; de même, il n'y a pas d'effet secondaire à craindre après ce traitement.

Les seules précautions à prendre concernent votre entourage, et en particulier les enfants en bas âge et les femmes enceintes.

Il est nécessaire dans la mesure du possible de limiter leur irradiation en n'ayant pas de contact prolongé et rapproché avec eux les jours suivant l'administration de l'iode 131.

Ces consignes vous seront rappelées par oral et par écrit lors de votre passage dans le service.

L'efficacité thérapeutique ne sera obtenue que 15 jours à 3 semaines environ après la prise du traitement.

Par ailleurs, vous serez contacté(e) environ 48h avant l'examen.

L'ensemble de l'équipe du service de Médecine Nucléaire reste à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

En cas d'impossibilité, prévenir le secrétariat au 05.62.54.53.85 au minimum 24h à l'avance